

• CONDITION ANIMALE

Amandine Sanvisens, le nouveau visage de la cause animale

Pour la présidente de l'association Paris Animaux Zoopolis, l'interdiction des bêtes de cirque est une victoire politique. D'autres combats se profilent, notamment contre la pêche dans la capitale ou l'empoisonnement des rats.

Par Pierre Hardy

Publié le 16 octobre 2020 à 11h52, mis à jour le 17 octobre 2020 à 10h45 · Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



Amandine Sanvisens et Paris Animaux Zoopolis, lors du vœu voté par le Conseil de Paris d'ériger une stèle pour les animaux de guerre, en octobre 2018. PHOTOPQR / LE PARISIEN / MAXPPP

« Alors ? » À peine sortie de la salle d'audience 6.06 du Tribunal de Paris ce vendredi 9 octobre, Amandine Sanvisens est entourée par une dizaine de militants animalistes qui l'attendaient là, inquiets. « *Alors, ça continue...* » La présidente de l'association Paris Animaux Zoopolis (PAZ) a les yeux rougis par l'amertume. Son procès vient à nouveau d'être renvoyé. La première fois, en février, il avait été repoussé pour cause de grève des avocats.

Cette fois, l'audience a bien eu lieu, mais le tribunal a estimé qu'il manquait d'éléments pour se prononcer sur la culpabilité du prévenu, un directeur de cirque que la jeune femme de 33 ans accuse de l'avoir menacée de mort en avril 2019. De nouvelles expertises devront déterminer si la voix qui a proféré les menaces, depuis un téléphone doté d'une carte prépayée, est bien celle du directeur de cirque. Un nouveau procès est prévu le 13 avril 2021.

L'aboutissement d'un long combat

Pour « Madame Amandine » – comme n'a cessé de l'appeler le prévenu au cours de l'audience –, le mois d'octobre avait pourtant commencé de la meilleure des façons : la ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, venait d'annoncer, le 29 septembre, l'interdiction progressive des animaux sauvages dans les cirques itinérants. Pour son association, c'était l'aboutissement d'un long combat, un peu moins d'un an après la décision de la Ville de Paris de ne plus autoriser les cirques avec animaux sur son territoire.

Lire aussi | [Les animaux sauvages dans les cirques itinérants « progressivement » interdits, la reproduction d'orques et de dauphins en captivité prohibée](#)

« On se disait que, si la capitale de la France s'engageait publiquement, alors ça ferait boule de neige et que, à terme, on aurait une loi », commente-t-elle, attablée dans un café, à proximité du tribunal. Dès sa fondation, en 2017, PAZ a fait de Paris la mère de toutes les batailles. Et des cirques un enjeu essentiel : « On les a choisis pour des raisons stratégiques, parce qu'on s'est dit que la question du divertissement serait probablement une avancée réaliste à court terme », explique Amandine Sanvisens.

Lire aussi | [Le destin tragique de Mévy la tigresse](#)

Choisir ses cibles et ne plus jamais les lâcher : telle est la recette (gagnante) de celle qui, à la ville, tient une pâtisserie végane depuis 2011 – la « première de France », assure-t-elle. « Elle fait partie des personnes les plus efficaces que je connaisse », témoigne, admirative, Brigitte Gothière, cofondatrice de l'association L214. Aujourd'hui, on la voit et on la lit partout : dans les journaux locaux et nationaux, où elle a signé de nombreuses tribunes, sur les chaînes d'information en continu et à la sortie des ministères ou de l'Élysée, où elle a été reçue par les conseillers d'Emmanuel Macron.

La défense des rats

À la Mairie de Paris, où on apprécie sa maîtrise des dossiers, elle est devenue une interlocutrice régulière. « On fait le point sur une foultitude de sujets », précise Christophe Najdovski, adjoint chargé, notamment, de la condition animale – un nouveau mandat dont PAZ avait demandé la création lors des dernières élections municipales.

Si elle reconnaît que la « patience n'est pas sa qualité principale », l'intéressée se félicite, par exemple, de l'adoption par le Conseil de Paris d'un vœu concernant l'érection d'un monument en hommage aux animaux de guerre. Sur d'autres sujets, en revanche, les désaccords sont manifestes. PAZ souhaite ainsi mettre un terme au « massacre des rats » dans la capitale, privilégiant la « prévention » aux mesures dites « de régulation ».

L'association se bat aussi pour l'interdiction de la pêche. « À Paris, vous n'avez pas le droit de manger les poissons que vous pêchez, ce qui revient à les considérer comme des objets de loisir, des jouets », explique Danielle Simonnet, élue (La France insoumise) du 20^e arrondissement, qui a porté la proposition au Conseil de Paris. Une campagne qui avait valu aux deux femmes d'être harcelées sur les réseaux sociaux, en mars 2018.

Végane à 12 ans

L'association aimerait désormais élargir ses combats au reste du pays. « L'idée, c'est de créer un réseau partout en France pour que, rapidement, on puisse faire des manifestations coordonnées sur des sujets nationaux », précise Amandine Sanvisens. Des manifestations ont déjà été organisées à Lille, Bourges, Montpellier ou Toulouse, là où tout a commencé pour elle.

« Amandine, je l'ai connue en 2003. Elle devait avoir 15 ou 16 ans et elle m'avait déjà paru intelligente, déterminée, soucieuse de

changer les choses. Je me souviens m'être dit : celle-là, elle est là pour longtemps. » Claire, militante

C'est dans la Ville rose, où elle a grandi (et dont elle garde un léger accent), qu'Amandine Sanvisens a eu sa « prise de conscience ». Au collège, elle signe une pétition contre la torture des chevaux. Par la suite, elle reçoit des tracts qui lui « donnent accès à tout un tas d'informations qu'[elle] ne connaissait pas, comme le fait qu'on puisse vivre sans manger de viande ». Elle a 12 ans. Elle devient végane.

Privilèges abonné

Le Monde événements abonnés

Expositions, concerts, rencontres avec la rédaction... Assistez à des événements partout en France !

[Réserver des places](#)

Adolescente, elle commence par militer aux côtés des anticorridas avant d'arriver à Paris, où cette diplômée d'un master en marketing cofonde, en 2015, le collectif Paris sans captivité animale avec le professeur de droit Philippe Reigné. PAZ naît deux ans plus tard. Sa présidente – qui se dit « très mauvaise pour faire adhérer les gens » – revendique aujourd'hui « plusieurs centaines » de membres.

Une partie d'entre eux étaient, le 9 octobre, dans la salle d'audience. D'autres, comme Claire, ont été recalés, faute de place. « J'aurais aimé y être pour la soutenir, soupire la militante, vêtue d'un pull à motif léopard. Amandine, je l'ai connue en 2003, aux Estivales de la question animale. Elle devait avoir 15 ou 16 ans et elle m'avait déjà paru intelligente, déterminée, soucieuse d'apprendre et de changer les choses. Je me souviens m'être dit : celle-là, elle est là pour longtemps. »

Pierre Hardy